
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 07 JAN 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00033 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **direct de recrutement sur mesures nouvelles spéciales de quinze (15) Chirurgiens-Dentistes Généralistes pour le compte du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien-être, session 2021.**

Ce sont :

CHIRURGIENS-DENTISTES GÉNÉRALISTES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	DA KOUNBAVIEL	2111_0416_3538_5014	B16230900	01/07/93
2°	KIENTEGA FILWENDÉ DAN	2106_1116_3585_4162	B12661339	22/11/93
2°	BOUGSERY FATAO	2610_3026_7316_1097	B4524232	15/04/94
4°	SANOGO OROKYA	2115_1916_3539_7962	B7535731	25/11/91

Arrêté la présente liste à 4 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours dans les dix (10) jours ouvrables suivant la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien-être.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Souleymane LENGANE

Chevalier de l'Ordre de

